

**École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel**

**Compte rendu du Conseil**

**Lundi 9 mai 2022**

**14h00-17h00**

**(Visio-Team)**

***Membres présents***

Julie d’Andurain, François Audigier, Nathalie Collé, Éléna Di Pede, Stéphane Dufour, Gilles Drogue, Jean El Gammal, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Sylvie Grimm-Hamen, Sylvie Hanicot-Bourdier, Mathieu Lembezat, Aude Meziani, Kine Ngom, Katalin Por, Florian Rosinski, Isabelle Vitry.

***Membres excusés***

Clotilde Boulanger, Isabelle Brian, Véronique Cnockaert, Jacques Elfassi, Didier Francfort, Catherine Lanneau, Françoise Lartillot, Dominique Longrée, Fabrice Montebello, Marion Ott.

***Approbation du compte-rendu du 28 mars 2022***

Le compte-rendu du 28 mars 2022 est approuvé par la totalité des membres présents. Il sera déposé sur le site internet de l’ED.

***Information***

Galyna Dranenko, une collègue de l’Université de Tchernivtsi en Ukraine, réfugiée à Metz, organise entre le 29 juin et le 13 juillet, une rencontre avec 20 étudiant.e.s (L1-L3, 18-20 ans) et enseignantes du Département de philologie romane et de traduction de l’Université de Tchernivtsi, qui forme des enseignants de FLE (Français langue étrangère) et des traducteurs français-ukrainien. L’idée est de croiser des expériences, dans un premier temps, favoriser des collaborations ensuite. Ces rencontres sont soutenues par l’UL et par la Ville de Metz : elles permettront à des personnes vivant la guerre de « souffler un peu ». Galyna Dranenko lance un appel pour savoir si des doctorant.e.s et/ou des professeurs sont intéressé.e.s pour

* animer les cours de FLE (*10 cours en tout dans la matinée entre 29 juin et 12 juillet du lundi au vendredi*)
* participer aux ateliers croisés en didactique d’enseignement des langues étrangères et en traductologie (5 séances, *dates à préciser, des après-midi entre 29 juin et 12 juillet du lundi au vendredi*)
* participer à la Table ronde sur un thème à choisir, par exemple «*Étudier la guerre et étudier en temps de guerre »* (*date à préciser, un après-midi entre 29 juin et 12 juillet du lundi au vendredi*)
* participer à une rencontre informelle avec les étudiant.e.s ukrainien.e.s qui peuvent témoigner sur la guerre (*date à préciser, un après-midi entre 29 juin et 12 juillet du lundi au vendredi*).

Des collègues et doctorantes et doctorants de plusieurs unités de recherche se feront le relai de ces demandes. Leurs coordonnées seront adressées à Galyna Dranenko.

***Contrats doctoraux***

4 dossiers ont été déposés pour le pôle CLCS

20 dossiers ont été déposés pour le pôle TELL

3 contrats sont à pourvoir pour le pôle CLCS

8 le sont pour le pôle TELL

Quelques remarques

* Beaucoup de dossiers sont insuffisamment aboutis. Seul le projet scientifique est développé mais peu est dit sur la méthodologie et/ou le calendrier.
* De moins en moins de demandes sont faites dans le cadre de cotutelles. Or, il s’agit là d’un point fort de l’ED que nous avons tout intérêt à redynamiser.
* Il ne semble pas que les projets soient toujours travaillés avec les directeurs et directrices en amont. L’année prochaine, nous adresserons aux directeurs et directrices des consignes plus précises concernant les éléments à faire figurer dans la proposition.
* Le nombre de dossiers à déposer n’est pas le même sur le site (7) et dans le *vade mecum* (5). C’est ce second chiffre qui sera retenu.
* Rappel : un encadrant ou une encadrante ne peut pas encadrer plus de deux doctorants et doctorantes sous contrat.
* Plusieurs sujets déposés auraient pu faire l’objet d’une demande auprès de la Région. Il est dommage que cela ne soit pas le cas.

Une liste des candidates et candidats comportant deux entrées est soumise au conseil : l’une rassemble les avis du bureau ; l’autre les avis des UR. Après échanges au sein du conseil et considérant la convergence entre l’avis du bureau et celui de l’UR sur un dossier, seule une candidate est retirée de la liste.

Organisation des auditions

Les 30 juin et 1er juillet, 4 candidates et candidats seront auditionné.es pour le pôle CLCS (le 30 juin matin) ; 19 pour le pôle Tell (le 30 juin après-midi et le 1er juillet toute la journée). Une journée sera organisée sur le site de Metz ; une sur le site de Nancy. Le lieu de passage des candidates et candidats sera planifié selon le site de leur inscription.

Le financement des thèses

* Lors d’une rencontre avec Frédéric Villieras, ce dernier a précisé un certain nombre de points qui peuvent être utiles à la réflexion que le Pôle Tell – mais aussi CLCS – peuvent engager sur le financement des thèses.
* Les contrats région sont attribués à des projets de thèses dont les thématiques sont en lien avec la Région et dans lesquelles pourraient notamment se retrouver les collègues de plusieurs unités, plus particulièrement peut-être ceux et celles qui exercent en histoire et en géographie. En effet, le patrimoine, les histoires régionales, les moments historiques, le développement, les mouvements artistiques sont des thématiques qui ont toute leur place dans ce type de demandes. Pour étayer le contenu des dossiers déposés, il serait pertinent de consulter le site de la Région (<https://www.grandest.fr/politiques-publiques/srdt/>) pour se familiariser avec des éléments de langage pouvant être réutilisés dans les argumentaires. Exceptionnellement, le financement par la Région peut être de 100% mais un cofinancement est souhaité. Il peut être apporté par l'UR, le pôle, un programme de recherche. Il peut n'être que de 10% sur la totalité du financement de la thèse.
* Mais nous pouvons aussi faire des demandes de financement de thèses dans le cadre d'une ANR. Pour cela, il faudrait voir dès cette fin d'année universitaire les domaines et sujets dans lesquels cela est possible. L'ANR étant plus souple qu'elle ne l'était à l'égard des SHS, c'est le bon moment pour cela.
* Si l'encouragement et la stimulation peuvent venir des pôles et des ED, ce sont les directeurs et directrices d'unités qui sont moteurs en la matière. Frédéric Villieras échangera avec les deux conseils **le 8 juillet entre 9h et 9h30** sur ces questions. Le faire à ce moment-là permet d’anticiper sur les dossiers à préparer à partir du mois d'octobre avec un dépôt en décembre.

***Validation du projet de règlement intérieur et* vade-mecum**

Ces deux documents ont été examinés par la DAJ. Ils comportent des modifications et compléments par rapport à la version précédente mais qui ne changent pas le fond des items déjà examinés en conseil. Ils sont tous les deux beaucoup plus complets sur la présentation des conditions dans lesquelles les thèses sont préparées. Les documents ont été harmonisés d’une école à l’autre, des chapeaux ont été rédigés par des collègues de la MDD. On les retrouve dans les RI et *vade-mecum* de toutes les ED. Aucune correction n’est demandée par les membres du conseil qui valident ainsi le document mis en lecture.

***Financement d'une journée d'études***

L’ED a reçu une demande de soutien de la part d’une doctorante d’IDEA qui, avec ses collègues de plusieurs unités de recherche (Crem, Lis), souhaite promouvoir l’implantation des *films-studies* à l’Université, dans une perspective qui se veut « interdisciplinaire et multidimensionnelle ». Des doctorantes et doctorants de plusieurs unités (en Lorraine et au-delà) communiqueront lors de cette journée. Le budget envisagé est de 1 400 euros. IDEA financera à hauteur de 800 euros. 600 euros sont demandés à l’ED. L’ED soutient cette demande qui correspond aux règles en usage dans l’école. Le projet sera donc financé à hauteur de la demande transmise : 600 euros.

***Composition du bureau du conseil de l'ED***

Sylvie Hanicot-Bourdier propose de faire partie du bureau dont la composition changera en septembre. Un appel sera lancé aux membres du conseil dont les doctorantes et doctorants pour assurer le renouvellement du bureau.

***Questions diverses***

Des besoins en Hard Skills

Isabelle Gaudy-Campbell fait part d’échanges qu’elle a eus au niveau du CCOS concernant les besoins des doctorants en Hard Skills et dont elle a défendu l’idée que certains doivent être spécifiques pour les SHS. Un état des lieux des besoins et ressources sera engagé. S’ensuivra des propositions par rapport à ce qui peut être mutualisé et ce qui doit être acquis au niveau des masters et du doctorat. Un groupe de travail pourrait se mettre en place sur ces questions.

Les crédits en langue et dans les formations transversales

Deux doctorants du conseil, comme ils l’avaient fait précédemment, font part des difficultés que plusieurs rencontrent dans l’obtention d’un crédit en langue ou dans les formations transversales. Ils informent le conseil qu’ils aborderont cette question en Cled. Ces difficultés sont une source d’inquiétude, d’autant que si les crédits ne sont pas obtenus au moment de la soutenance, celle-ci ne pourra se tenir. En langue par exemple, ils ne savent pas comment suivre des formations ni comment justifier d’un niveau de langue suffisant. Ils demandent que la soutenance soit néanmoins planifiée en donnant la possibilité aux doctorantes et doctorants de compléter les crédits manquants dans le laps de temps qui les sépare de celle-ci. Aude Meziani explique qu’il en est déjà ainsi. Elle précise également que si l’inscription à des formations transversales est parfois empêchée, cela peut venir du fait que des doctorantes et doctorants ayant été absents lors de formations sans en informer les organisateurs, ils et elles sont considéré.es comme non prioritaires.